

PROTOCOLE D'ÉVALUATION

DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT 2013 - 2016

DES LIGUES ET COMITÉS RÉGIONAUX

Contexte

Evoqué depuis plusieurs années dans les orientations générales du Ministère chargé des sports et dans les directives du CNDS, la formalisation des plans de développement des ligues et comités régionaux, désormais obligatoire à l'attribution d'une subvention de la part territoriale du CNDS, apparaît comme un outil de structuration indispensable, à fortiori dans un contexte socio-économique difficile.

Cette structuration, pour une majorité de structures régionales, passe par la professionnalisation, qui se doit de contribuer, indépendamment des changements de dirigeants, à la stabilité des structures et à un nécessaire développement des pratiques.

Les observations menées lors de la dernière olympiade et à l'amorce de la nouvelle font apparaître que, si la démarche de projet est intégrée par l'ensemble des ligues et comités régionaux, la méthodologie apparaît perfectible, particulièrement pour ce qui concerne l'évaluation du projet.

Or, l'évaluation est un outil indispensable au suivi et à la réussite de tout projet. Elle représente ce qui valide la stratégie mise en place, le choix des actions et des moyens de mise en œuvre et permet, dans le cadre d'évaluation intermédiaire, d'apporter les ajustements indispensables pour s'adapter à un contexte en perpétuelle évolution.

Objectifs de l'évaluation

Pour les ligues et comités régionaux

- Valoriser les actions mises en œuvre et les résultats obtenus,
- Contribuer à la cohérence des objectifs et des moyens disponibles,
- Aider à la priorisation de leurs orientations stratégiques,
- Contrôler leur propre action et apporter les adaptations nécessaires à l'évolution du contexte,
- Favoriser la continuité des actions mises en œuvre au-delà d'une olympiade et des changements de dirigeants.

Pour la DRJSCS

- Analyser l'évolution de la structuration du mouvement sportif régional
- Consolider le partenariat entre le mouvement sportif et l'Etat autour d'objectifs communs,
- Valoriser les actions mises en œuvre sur la région Midi-Pyrénées dans le cadre des politiques publiques sportives,
- Améliorer la cohérence entre les subventions accordées, leurs objectifs et les résultats obtenus au regard de ceux attendus,
- Contrôler sa propre action (dans le cadre du plan d'action stratégique) et apporter les adaptations nécessaires à l'évolution du contexte,
- Favoriser la continuité des actions mises en œuvre plus que les effets d'aubaine.

Echéancier

Evaluation Année 2013

Mars / avril 2014	→ Envoi des fichiers aux ligues et Comités Régionaux
Juin 2014	→ Retour des fichiers des ligues
Juillet / Août 2014	→ Réalisation de la synthèse de l'évaluation 2013 (début olympiade)

Evaluation Année 2014

Janvier 2015	→ Envoi des fichiers aux ligues et Comités Régionaux
Mars 2015	→ Retour des fichiers des ligues

Evaluation Année 2015

Janvier 2016	→ Envoi des fichiers aux ligues et comités régionaux
Mars 2016	→ Retour des fichiers
Juillet / Août 2014	→ Réalisation de la synthèse de l'évaluation 2015 (début olympiade)


Evaluation Année 2016

Janvier 2017	→ Envoi des fichiers aux ligues et comités régionaux
Mars 2017	→ Retour des fichiers
Mars à Juin 2017	→ Réalisation du bilan de l'olympiade 2013-2016
Juillet à décembre 2017	→ Récupération des PDD 2017-2020

Outil d'évaluation des ligues et comités régionaux

L'outil proposé est constitué d'un fichier Excel intégrant 11 onglets en vue de la récupération des données sur les 4 années du plan de développement (voire depuis 2008 sur les données relatives aux licenciés).

Un sommaire propose un accès direct à chacun des 11 onglets qui constituent l'évaluation.

De même, sur chaque onglet, un lien, représenté par une image , permet le retour au sommaire.

Un mode d'emploi succinct précise les actions à réaliser.

L'outil se veut :

- **dynamique** par une réalisation automatique de graphiques lors de l'intégration des données,
- **ergonomique** par un remplissage préalable à partir des données déjà transmises par les ligues et comités régionaux (dossier discipline, évaluation du plan de développement 2009-2012, plan de développement 2013-2017, compte rendu d'AG, site internet fédéral et régional...),
- **interactif** par une utilisation du même outil en alternance par la DRJSCS et les structures régionales durant les 4 années de l'olympiade,
- **adaptatif** par l'ajustement des informations demandées à la spécificité de chaque ligue ou comité régional,
- **évolutif** par la possibilité d'ajout de données, d'indicateurs, voire de commentaires au fur et à mesure de l'olympiade.

Contenu

11 onglets sont proposés, un relatif aux informations générales et 10 onglets à thème :

- Informations générales** : concerne les coordonnées de la ligue ou du comité régional ainsi que les informations relatives aux dirigeants.
- 1- **Licenciés** : intègre le nombre de licenciés de 2008 à 2016 de source régionale et ministère ainsi qu'un graphique d'évolution.
- 2- **Activités Physiques et Sportives** : présente les activités proposées par la ligue ou le comité régional, le niveau de pratique des activités compétitives, le nombre de licences des différents types d'activité (graphique) ainsi que le nombre de cadres diplômés d'état en activité.

- 3- **Maillage du territoire** : précise le nombre de comités départementaux, le nombre de clubs au niveau régional et par département (graphique) et le nombre de licenciés par département.
- 4- **Professionnalisation** : indique nominativement les salariés de la ligue ainsi que les informations liées à la nature du poste, le type de contrat, le volume horaire réalisé. Les données générales quantitatives sur les salariés des comités départementaux et clubs sont également demandées.
- 5- **Pratiques compétitives** : identifie le nombre de journées de compétition et de stages de formation sportive organisés par la structure régionale dont le nombre réservé aux jeunes, les compétitions de niveau national et international organisées sur le territoire, les informations liées à la pratique de haut niveau (sportifs listés, structures de haut niveau et structures fédérales présentes sur le territoire).
Ou Pratiques de loisirs : identifie le nombre de manifestations, de journées et de pratiquants des pratiques de loisirs ainsi que tout évènement s'intégrant dans ce domaine.
- 6- **Formations** : détermine le nombre de journées de formations et le nombre de participants aux différents types de formations (fédéral, d'Etat ou FPC) organisées par la ligue ou le comité régional (dirigeants, cadres, arbitres ou juges).
- 7- **Publics prioritaires** : intègre le nombre de licenciés des publics prioritaires (féminines, jeunes, personnes en situation de handicap), calcule la représentativité de ces publics au sein de la ligue et du comité régional, identifie les actions régionales réalisées en direction de ces publics et du public ZUS et ZRR.
- 8- **Politiques publiques sportives** : identifie les actions régionales réalisées sur les différentes thématiques des politiques publiques sportives du moment.
- 9- **Données financières** : intègre les informations financières générales (budget, recettes, résultats financier, masse salariale, subventions et coût de la licence).
- 10- **Evaluation globale du plan de développement 2013-2016** : identifie les objectifs généraux et opérationnels du plan de développement de la ligue ou du comité régional concerné et détermine les indicateurs spécifiques de ce plan.

8 onglets sont totalement communs à l'ensemble des structures à des fins de synthèse et d'analyse sur le mouvement sportif régional en Midi-Pyrénées.

Les onglets 2 et 5 sont différenciés pour les ligues et comités régionaux proposant des activités compétitives ou inversement des activités non compétitives. D'autres modifications sont apportées à la marge en lien avec le remplissage préalable à partir des documents déjà transmis par les structures régionales en 2013 et sur les années antérieures.

L'onglet relatif à l'évaluation globale du plan de développement est complètement spécifique à chaque structure à partir des indicateurs transmis.

En l'absence d'évaluation prévue, les axes et objectifs sont pré-remplis, les indicateurs seront à compléter. Pour les structures régionales qui n'auraient pas encore transmis de plan de développement, elles devront, à minima, remplir les 9 premiers onglets sur l'année 1. L'onglet 10 pourra être complété au cours de l'olympiade après formalisation et transmission du plan de développement.

Traitement des données

Les données recueillies, dans le cadre de cette évaluation, pourront conduire à deux types d'analyse.

- **une analyse par structure régionale** qui sera, de façon préférentielle, réalisée par chaque ligue et comité régional afin d'évaluer le travail réalisé sur l'olympiade en relation avec les objectifs du plan de développement. Cette évaluation devrait également contribuer à l'émergence du plan de développement de l'olympiade suivante. Une analyse complémentaire pourra être réalisée par la DRJSCS notamment sur les thématiques déterminées par les politiques publiques sportives.
- **une analyse globale** de l'évolution du mouvement sportif régional sur l'olympiade, dans le prolongement de la synthèse réalisée en 2011 à partir des informations du dossier discipline, qui permettra d'avoir une vision d'ensemble des évolutions de l'olympiade. Cette analyse croisée avec les actions mises en œuvre dans le cadre du Plan Stratégique de la DRJSCS et des Directives Nationales d'Orientation pourrait permettre l'évaluation de nos propres projets, voire d'orienter la stratégie du PAS suivant.

Ligues
et CR

DRJSCS